
Procès-verbal de la quarante-sixième séance spéciale du conseil d'administration du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Saguenay-Lac-Saint-Jean, tenue le mercredi 7 avril 2021 en visioconférence (application Teams).

- | | | |
|---|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Mme Guylaine Bergeron | <input checked="" type="checkbox"/> M. Dominique Blackburn | <input checked="" type="checkbox"/> M. Christian Bouchard |
| <input checked="" type="checkbox"/> M. Dominique Bouchard | <input checked="" type="checkbox"/> M. Martin Côté | <input checked="" type="checkbox"/> M. Gilbert Courtois |
| <input checked="" type="checkbox"/> Mme Alberte Déry | <input checked="" type="checkbox"/> Mme Guylaine Dubé | <input checked="" type="checkbox"/> Mme Ève-Reine Gagné |
| <input checked="" type="checkbox"/> M. Jean-François Gimaël | <input checked="" type="checkbox"/> Mme Manon Gobeil | <input checked="" type="checkbox"/> Mme France Guay, présidente |
| <input checked="" type="checkbox"/> M. Frédérick Guimond | <input checked="" type="checkbox"/> Mme Julie Labbé | <input checked="" type="checkbox"/> Mme Manon Laflamme |
| <input checked="" type="checkbox"/> M. Patrice Perron | <input checked="" type="checkbox"/> M. Gilles Simard | <input checked="" type="checkbox"/> M. Guy Verreault |

Invitées

Mme Vanessa Boivin, directrice adjointe – Communications et affaires publiques
Mme Marie-Josée Tremblay, technicienne en administration au conseil d'administration

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et constat du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du Rapport trimestriel AS-617 à la période 12
4. Levée de la séance

1. Ouverture de la séance et constat du quorum

Mme France Guay, présidente, constate le quorum et déclare la réunion ouverte à 16 h.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel que lu par la présidente.

3. Nomination de médecins examinateurs

Mme Julie Potvin, directrice des ressources financières, présente ce point.

En vertu de la Loi sur l'équilibre budgétaire du réseau public de la santé et des services sociaux (RLRQ, chapitre E-12.0001), ci-après la Loi, un établissement doit maintenir l'équilibre entre ses revenus et ses charges en cours d'exercice financier, et ne doit pas engager de déficit en fin d'année.

Ainsi, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) demande aux établissements publics du réseau de la santé et des services sociaux dans sa circulaire 2020-004 (03.01.61.04) de les informer périodiquement des modalités au cours de l'exercice financier 2020-2021.

Dans ce contexte, l'établissement doit transmettre au MSSS, conformément au calendrier établi de la circulaire, le rapport trimestriel AS-617 reflétant la situation financière à la période 12.

Résolution # CAE-48-2021-2518

CONSIDÉRANT les obligations devant être respectées par l'établissement, découlant de la Loi sur l'équilibre budgétaire du réseau public de la santé et des services sociaux (RLRQ, chapitre E-12.0001);

CONSIDÉRANT que selon le Manuel de gestion financière publié par le MSSS, la définition d'équilibre budgétaire tient compte de tous les fonds, le cas échéant : le fonds d'exploitation et le fonds d'immobilisations;

CONSIDÉRANT que l'article 284 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, chapitre S-4.2) oblige la présidente-directrice générale à présenter au conseil d'administration de l'établissement des prévisions budgétaires de dépenses et de revenus en équilibre;

CONSIDÉRANT que le comité de vérification et des ressources humaines propose l'adoption du rapport trimestriel AS-617 à la période 12 se terminant le 27 février 2021.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :

1. D'adopter le rapport trimestriel AS-617 à la période 12 (2020-2021) du CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean comme présenté, soit un rapport se traduisant par une prévision de résultats combinés du fonds d'exploitation et du fonds d'immobilisations au montant de (377 717) \$.
2. D'autoriser la présidente-directrice générale à signer tous les documents afférents à l'exécution des présentes.

4. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 16 h 10 sur proposition dûment appuyée.

ORIGINAL SIGNÉ

France Guay
Présidente du conseil d'administration

ORIGINAL SIGNÉ

Julie Labbé
Présidente-directrice générale et
secrétaire du conseil d'administration

2021-06-10

Date

2021-06-10

Date